



Une soixantaine de Poilus potentiellement oubliés au monument aux morts

Chaque 11-Novembre, les autorités civiles et militaires honorent la mémoire des 208 Poilus orthéziens tombés pour la France au cours de la Grande Guerre, dont les noms sont tous inscrits sur le monument aux morts. Une liste qui pourrait cependant s'allonger dans les prochains mois, les prochaines années. Et pas qu'un peu. À l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, les associations de mémoire et autres familles de poilus se manifestent en effet afin d'obtenir l'ajout de noms de soldats omis. « Nous avons reçu une soixantaine de demandes », indique ainsi l'adjointe à la culture Christine Laborde. Avant toute inscription, un travail minutieux de recherche doit toutefois être réalisé afin de retrouver la trace de chaque oublié. Mais aussi d'éviter d'éventuels doublons. « Cela nécessite un gros travail de recherche et de vérification. Certains soldats peuvent être nés à Orthéz, mais avoir vécu dans une autre commune, où leur nom est déjà inscrit au monument aux morts. Nous aurions voulu pouvoir terminer ce travail pour le 11 novembre prochain afin de compléter notre monument à cette occasion. Mais on sera malheureusement trop court », continue l'élue.

EN VILLE

SOLIDARITÉ 8566 kg de vivres ont été collectés par les Restos du cœur

La collecte organisée par les Restos du cœur les 5 et 6 octobre à l'entrée des grandes surfaces d'Orthéz s'est révélée fructueuse. « La générosité des Orthéziens et des habitants des environs a été exemplaire et nous a permis de récolter 8566 kg de denrées alimentaires », remercie le responsable local, Jean-Pierre Miremont. La campagne de distribution 2018-2019 commencera le 26 novembre à 9 heures. Les inscriptions auront lieu à la Maison de la solidarité, 10 avenue Kennedy, à partir du 23 octobre. Contacter le centre pour les horaires d'ouverture au 05 59 69 25 41.

CONFÉRENCE

« Femmes et mariage au X^{VI} siècle », ce vendredi

Dans le cadre de son exposition temporaire « Femmes et protestantisme », le musée d'Albret organise une conférence ce vendredi 12 octobre à 20h30 à l'auditorium de la CCLD, avenue du Pesqué. Marianne Carbonnier-Burkard, maître de conférence en histoire moderne, traitera du thème « Femme et mariage au XVI^e siècle ».

Octime étoffe son offre avec l'acquisition d'un éditeur de logiciels lyonnais

Le groupe spécialisé dans les outils de gestion du temps de travail et des ressources humaines continue son expansion avec la prise de contrôle de l'éditeur de logiciels lyonnais HR Maps. Une arrivée qui lui ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine de la gestion de carrières.

Depuis son siège de la zone de l'Échangeur, Octime pilote désormais quatre sociétés distinctes. Mercredi, le groupe spécialisé dans la création d'outils de gestion des ressources humaines et du temps de travail a en effet officialisé sa prise de contrôle de l'éditeur de logiciels lyonnais de solutions de gestion de talents HR Maps. Une acquisition qui porte à « 200 salariés environ » le nombre de collaborateurs employés par le groupe né à Sauveterre en 1998, après l'acquisition en 2015 du fabricant catalan de badgeuses Spec puis en 2017 de la start-up paloise Mapotempo, spécialisée dans l'édition de logiciels de cartographie et d'optimisation de tournées.

Nouveau métier pour l'offre Octime

« On souhaite prendre une position dominante au sein du système d'information des ressources humaines (SIRH*) en complétant notre suite logicielle Octime avec une suite de logiciels de gestion de talents », résume le président du groupe, Guillaume Berbinau, pour justifier cette prise de participation majoritaire préparée depuis près d'un an. « Dans le SIRH, il y a trois métiers : la gestion du temps, la gestion des talents et la gestion de la paie. Sachant qu'Octime se charge de la planification du temps et que nous n'avons pas prévu d'aller sur la



Dans son siège construit en 2016, qui accueille désormais environ 90 salariés, Octime commence déjà à avoir « quelques problèmes de m² » selon son président. G.J.-P. GIGNNET

paie... Pour nous, il était important de compléter et d'enrichir notre gamme. D'autant plus que l'on sait qu'il y a énormément de besoins en matière de gestion des talents et que HR Maps est un éditeur de solutions parfaitement complémentaires d'Octime et Spec », continue-t-il.

Une start-up déjà internationalisée Riche « d'une quinzaine de colla-

borateurs », HR Maps a par ailleurs, malgré sa jeunesse, déjà eu l'occasion de se faire un nom dans le milieu des ressources humaines. Depuis sa fondation en 2014, la start-up rhodanienne a en effet pu dépasser le cadre de l'Hexagone pour tenter le grand saut vers l'international, avec des antennes créées à Moscou et à Tunis. Et à la clé quelques noms ronnflants dans le fichier clients. Le



Rencontre avec le secrétaire d'État au Numérique

À l'occasion de son récent passage en Béarn, le président d'Octime Guillaume Berbinau (à g.) et le dirigeant de sa filiale Mapotempo Mehdi Jabrane (à d.) ont eu l'occasion d'échanger quelques mots avec le secrétaire d'État au Numérique, Mounir Mahjoubi. L'occasion de parler « open data », soit la mise à disposition gratuite de données numériques à tous les usagers. « Il a failli venir à Orthéz, mais son emploi du temps a finalement été chamboulé et on est donc allé le voir à Pau. Avec Mehdi Jabrane, on a pu échanger avec lui sur l'open data, un sujet important pour le groupe et particulièrement pour Mapotempo », raconte Guillaume Berbinau. « Typiquement, toutes les données cartographiques peuvent par exemple nous servir dans l'optimisation de tournées : la hauteur des ponts pour le passage de véhicules lourds, par exemple. »



distributeur Carrefour, mais aussi Leroy Merlin et Auchan Retail Russie figurent ainsi au nombre des utilisateurs des quatre applications maison, dont le champ couvre la gestion des entretiens individuels, ainsi que des plans de formation, de recrutements et de carrières.

« Ils ont déjà fait un joli bout de chemin. Leurs solutions sont assez avant-gardistes sur le marché. Alors que la boîte est toute petite, ses solutions peuvent se comparer aux plus grands du marché », constate Guillaume Berbinau, qui conservera l'équipe dirigeante et ses implantations. L'idée d'un déménagement à Orthéz est donc écartée.

22 M€ de chiffre d'affaires fin 2018

Malgré la distance, dématérialisation de l'activité oblige, les opportunités de synergie entre les produits des filiales d'Octime s'annoncent néanmoins nombreuses. De quoi ouvrir de nouvelles perspectives à une entreprise qui n'en manquait déjà nullement. Abonné à une croissance de son chiffre d'affaires à deux chiffres depuis des années, le groupe est déjà présent dans 44 pays et « devrait réaliser 22 M€ de chiffre d'affaires à la fin 2018 ». « La moitié environ sera réalisée par Octime, l'autre par Spec, avec Mapotempo et HR Maps assez loin derrière », précise Guillaume Berbinau, qui n'écartera pas l'idée de nouvelles acquisitions. « On a toujours nos oreilles grandes ouvertes pour des acquisitions qui feraient sens. »

ARNAUD ROSSIGNON | orthez-pp@pyrenees.com
(1) Dans le jargon des ressources humaines, un SIRH est un tableau de bord à l'usage des chargés de ressources humaines, un système coordonnant un ensemble de logiciels permettant d'optimiser et d'automatiser le management.

Sainte-Suzanne : les partisans de la défusion veulent encore y croire

Dans leur procédure au tribunal administratif, les défusionnistes espèrent voir le rapporteur public désavoué par le juge. La décision est attendue le 19 octobre.

C'est une évidence : en épousant la position du préfet défavorable à la séparation d'Orthéz et de Sainte-Suzanne lors de l'audience au tribunal administratif (notre édition du 9/10), le rapporteur public ne s'est pas fait que des copains dans les rangs de la défusion. Loin de là. Réunis hier soir, les élus du conseil consultatif et les membres de l'association A Nousté ont en effet été unanimes pour piocher dans

la boîte à épithètes peu amènes. « Je considère que sa vision du dossier est partielle et incomplète. Elle a été méprisante vis-à-vis du travail accompli, du sérieux de l'engagement de l'association et du conseil consultatif », accuse l'élu Pierre Méliande. « Ce qui me choque dans son plaidoyer, c'est qu'elle expose d'abord l'argument du préfet de refuser la défusion pour son impact financier soi-disant néfaste. Et son argument suivant, c'est de dire qu'il refuse la défusion parce qu'il n'y a pas eu d'étude financière ! », continue-t-il. « On a été les seuls à faire une étude, avec les éléments que nous avons. On a quand même été obligés d'aller à

la commission d'accès aux documents administratifs pour pouvoir avoir des éléments », ajoute Claude Cognault, de l'association. « Pour elle, la parole du préfet, c'est l'évangile », grince enfin son président Jean Flous, qui s'interroge sur « l'indépendance » ou « l'incompétence » du rapporteur.

La suite à définir en cas de rejet

Si tous martèlent leur espoir de voir le juge trancher à l'opposé dans sa décision attendue le 19 octobre, certains commencent toutefois à envisager une réponse défavorable à leur requête.

Pour P. Méliande, les choses sont claires. « Si la légitimité de notre

démarche n'est pas reconnue, je tirerais toutes mes conclusions à ce jugement. Puis-je encore être utile pour la mission que les Suzannais m'ont confiée ? », lance-t-il, non sans égratigner au passage la « politique d'apaisement » menée par le maire Hanon, défavorable au divorce. « Une politique d'apaisement face à la menace, c'est nourrir le crocodile en espérant être dévoré le dernier », cogne-t-il en paraphrasant Churchill. « Si c'est défavorable, il faudra en tirer des conclusions. Faire appel, démissionner totalement... Il faudra réfléchir », reconnaît de son côté le maire délégué Patrick Darrieux. Faire appel, le président d'A Nousté, seule capable de porter cette action, ne l'écarte pas non plus. « Pourquoi pas ? Le dossier est déjà prêt. Il nous suffirait juste de mieux mettre en lumière ce qui ne l'a pas été à Pau. »

A.R. | orthez-pp@pyrenees.com